
Mai et juin 1968 en Ardèche : une histoire à découvrir

Pierre BONNAUD

Quarante années après, “l’objet 1968” demeure brûlant. L’historiographie avance pourtant et a commencé à se dégager du flot de lieux communs que la bibliographie sur la question (journalistique dans la plupart des cas) charriait jusqu’ici (1).

Un des paradoxes du traitement infligé à mai-juin 1968, c’est son évocation dans des productions essentiellement parisiennes. Au mieux on s’est penché sur le cas de quelques grandes villes de province, comme Lyon par exemple. De plus la révolte ouvrière, spécificité française, a été largement sous-estimée en regard du mouvement étudiant.

Geneviève Dreyfus Armand dans un numéro récent de la revue *L’Histoire* (2) formule d’autres remarques : “*La contestation n’est pas apparue soudainement en mai 1968, pas plus qu’elle ne s’y termine*” dit-elle, avant d’ajouter : “*Il faut rendre aux « années 1968 » leur durée mais aussi leur extension géographique*”.

Le plus important mouvement social français du XXe siècle s’insère de fait dans un ensemble international (que nous ne traiterons qu’allusivement ici) et constitue lui-même un mouvement éclaté dans l’espace national. Territoire sans université et sans grande concentration urbaine (mais pas sans entreprises), l’Ardèche est parcourue par la vague comme de nombreux départements dits “ruraux”. On en trouve la trace jusque dans de petites localités.

Cette situation jointe à un paysage syndical qui n’est pas commun entraîne de nombreuses particularités.

Dans le cadre de cet article, non exhaustif, nous nous efforcerons d’établir un premier inventaire des sources disponibles sur le plan local, nous évoquerons l’avant 68 puis les “événements” eux-mêmes tels qu’ils nous apparaissent dans le département ; nous effleurons seulement l’après 68 en Ardèche qui mériterait à lui seul une autre étude.

LE PROBLEME DES SOURCES

Premier problème pour écrire cette histoire, celui des sources et des archives : une profusion de publications, d’études, d’enquêtes, de témoignages ont accompagné cette année 2008. Qu’en est-il pour l’Ardèche ? De quels matériaux disposons-nous et quelles en sont les limites ?

Sur les traces de mai

Les tracts, publications syndicales, documents en tout genre datés de 1968 n’ont pas toujours été conservés par les organisations (syndicales notamment) qui vivent dans l’action, mais l’attachement de certains militants à l’histoire des moments de lutte collective nous permet de disposer de documents locaux singulièrement intéressants (3). L’UD CGT de l’Ardèche a conservé le compte-rendu de son comité général du 10 octobre 1968 riche de rensei-

1. Parmi les parutions les plus récentes (2008) et les plus pertinentes, deux gros volumes des éditions de l’Atelier : *Mai-juin 68*, dir. D. Damamme, B. Gobille, F. Matonti, B. Pudal ; *Mai 68, une histoire collective (1962-1981)*, dir. Ph. Artières et M. Zancarini-Fournel. Par ailleurs, l’Institut d’Histoire Sociale (IHS) CGT Rhône-Alpes a publié un Cahier (n°84 juin 2008) sur mai-juin 68 en Rhône-Alpes.

2. Cf. Geneviève Dreyfus-Armand, “Les années 1968 ou la jeunesse du monde” in *L’Histoire* n°330, avril 2008.

3. L’IHS CGT de l’Ardèche par exemple a recueilli les archives du délégué cantonal du SNI (en 1968) à Tournon.

gnements pour bon nombre d'entreprises et de services du département (4). D'autres organisations comme CGT-FO ont entrepris d'écrire une histoire plus globale de leur Union interdépartementale comportant la reproduction de documents internes mais peu d'éléments portent sur mai-juin 1968 (5). Le syndicat des instituteurs a pris date dans son bulletin à parution régulière, *L'émancipation*. Les numéros de juin et octobre 1968 fournissent de nombreuses indications sur le mouvement, sa chronologie et reproduisent les textes de motions. Leur intérêt dépasse souvent le domaine de l'éducation : les instituteurs sont présents dans de nombreuses localités et sont souvent de bons observateurs de l'environnement social. Le numéro d'octobre publie une lettre du secrétaire général de l'UD CGT, écrite au lendemain des conclusions de Grenelle (6).

La presse

L'apport de la presse et des périodiques locaux (*Le Dauphiné libéré* par exemple) est bien mince... pour des raisons de grève ! Il n'y a pas de parution entre le 20 mai et le 11 juin 1968. Cette situation entraîne le tarissement des reportages (y compris photographiques) sur le terrain. Les informations publiées lors de la décrue doivent être considérées avec prudence (l'orchestration de la peur sociale est en route) mais fournissent des renseignements à vérifier... Bien entendu, la campagne électorale et les élections de juin sont rapportées par la presse. Il faut considérer aussi les périodes anniversaires : les périodiques locaux ont pu faire œuvre de mémoire à leur manière. Mais ces derniers apports sont pour la plupart à verser dans la part des témoignages.

La parole des acteurs

Les témoignages des acteurs de mai-juin constituent actuellement la source la plus importante et la plus vivante sur 1968. Ceci dit, il ne faut pas perdre de vue que plus on s'éloigne des faits et plus les souvenirs s'émeussent et font l'objet de reconstructions souvent inconscientes, voire d'erreurs dans la chronologie. La parole en mai-juin 1968 était surabondante mais s'est largement perdue et les points de vue individuels en tout genre masquent souvent les mouvements collectifs. Cependant, il faut se féliciter de l'enquête lancée par exemple par l'IHS CGT Ardèche en direction des militants et souhaiter de nombreux retours avec peut-être une publication à la clé. Autant de données à recouper avec l'enquête prosopographique entreprise pour le *Nouveau Maitron* depuis une dizaine d'années. Dans la région d'Annonay, l'association La Vanaude a procédé à une vaste enquête biographique auprès des anciens salariés de Besset (la SAVIEM en 1968). Cependant son objet n'est pas centré sur 1968 ou sur les conflits dans l'entreprise mais plutôt sur les parcours professionnels. Il n'empêche, 1968 affleure parfois (7). D'autre part, bon

nombre de journaux locaux, régionaux, nationaux (8) ont lancé cette année des appels à témoignage et les livraisons publiées sont intéressantes pour l'Ardèche. Notons enfin pour l'anecdote que le préfet de police de Paris, originaire d'Annonay, a publié un ouvrage de souvenirs sur sa vie (donc sur 1968 comme l'indique le titre de son livre (9)), mais l'Ardèche dans cette période, pour lui, était représentée surtout par sa résidence familiale de Saint-André-de-Cruzières !

Statistiques et rapports officiels

Les institutions (l'INSEE, la préfecture) apportent de précieux renseignements non pas sur les mouvements sociaux mais sur la situation démographique, économique et sociale de l'Ardèche car 1968 n'a pas surgi du vide. On peut consulter par exemple les données du recensement de 1968 sur Internet. La préfecture de l'Ardèche a produit en 1973 un tableau du département riche en renseignements. Ces éléments ont été exploités dans des ouvrages plus généraux sur l'Ardèche qu'il ne faut pas négliger pour un éclairage de la situation (10). Les *Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* sur le temps long apportent des études souvent fouillées qui permettent de mettre en perspective l'histoire sociale du département et les événements de mai-juin 68. Mais pour ce qui est des rapports de police et de gendarmerie, et surtout des rapports préfectoraux, il faudra patienter encore de nombreuses années pour exploiter leur capacité d'observation du réel, au vu des nouvelles règles de l'Etat sur la confidentialité des archives

Cependant, cet ensemble documentaire, avec ses limites, nous permet de fixer un certain nombre de repères propres au département.

L'ARDECHE A LA FIN DES ANNEES SOIXANTE

Paysage économique et social

Le département de l'Ardèche compte 249 079 habitants au recensement de 1968 et connaît le début d'un redressement démographique après plus d'un siècle de déclin (11).

La France gaulliste (depuis 1958), à l'apogée des "Trente glorieuses", recentre ses activités sur le territoire national après la perte de son empire colonial et cette période finale de croissance se traduit d'une manière contradictoire pour le département le plus marginalisé de la région Rhône-Alpes.

Fait essentiel : le délestage de la paysannerie ardéchoise se poursuit. Celle-ci est encore numériquement importante malgré un exode continu ("*Ils quittent un à un le pays*", Jean Ferrat, *La Montagne*, 1964) : 26,94% des actifs (25 460 personnes), essentiellement des petits exploitants, dont les familles souvent s'adonnent à des activités mixtes

4. Cf. archives de l'IHS CGT de l'Ardèche.

5. Antonio Amaniera, *Les racines de la passion*, publication FO Drôme-Ardèche, 2001.

6. Collection de *L'Emancipation* aux A.D.A.

7. "Les hommes de l'entreprise, de J. Besset à Irisbus", *Carnets de la Vanaude*, T1 (2006), T2 (2007).

8. Notamment *Le Réveil*, *La Tribune*, *Le Dauphiné libéré*, *Midi-libre*, *L'Humanité*.

9. Maurice Grimaud, *Je ne suis pas né en 1968*, éd. Tallendier, 2008.

10. Cf. notamment la synthèse de Pierre Bozon, déjà ancienne, *Histoire du peuple vivarois*, Valence, 1966 ; Gérard Cholvy (dir.) *Histoire du Vivarais*, éd. Privat, 1988 ; Henri Guibourdenche et Jean Marcou, *L'Ardèche et la Drôme, activités, territoires et politiques*, La documentation française, 1997 et enfin le récent travail de Michel Riou, *Ardèche, terre d'Histoire*, 2007.

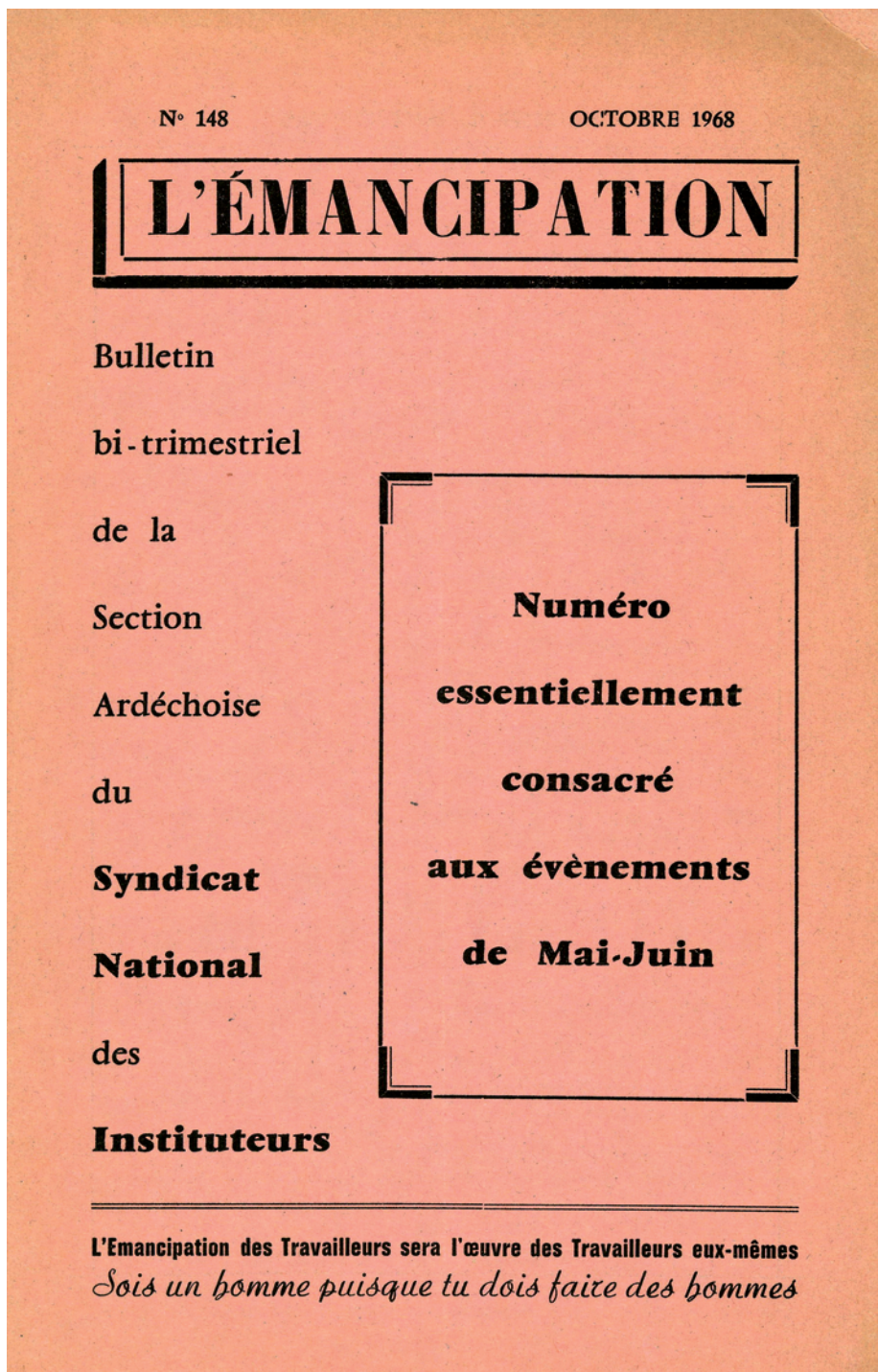
11. Données de l'INSEE.

pour ne pas abandonner leur terre. Mais les vides qui se creusent dynamisent d'autres catégories paysannes qui concentrent plus de moyens, bénéficient de crédits et d'aides, et modernisent les structures d'exploitation et de commercialisation ainsi dans les domaines de la viticulture et de l'arboriculture. Par exemple, témoigne Guy Boyer (12) : "En mai 68, l'Union des caves coopératives vinicoles de l'Ardèche faisait ses premiers pas. Installée dans un modeste bureau à Ruoms, l'essentiel de l'activité consistait à des transactions de vin de table en citerne-camions. Des volumes très importants".

Les effectifs de l'industrie ardéchoise sont en croissance et représentent 25% des actifs, soit 25 000 à 27 000 salariés selon Pierre Bozon (13). L'activité industrielle se concentre en vallée du Rhône, à proximité de l'agglomération Saint-Etienne-Lyon (région d'Annonay), dans le petit bassin intérieur d'Aubenas-Vals, et quelques grosses entreprises se sont développées, de plus en plus intégrées dans des grands groupes. Ce sont autant de "forteresses ouvrières". A Annonay, 3 000 salariés à la SAVIEM (groupe Renault véhicules industriels), 1 300 salariés dans le travail des papeteries Canson-Montgolfier, plus de 600 salariés dans les tanneries Combes-Meyssonier. A La Voulte, l'usine CTA, (de l'ex-groupe Gillet devenu Rhodiaceta) compte plus de 1 000 salariés. A Cruas - Le Teil - Viviers les sociétés Ciments français et Lafarge emploient plus de 500 salariés. L'entreprise Villeroy-Bosch à Bourg-Saint-Andéol a un effectif équivalent. La main-d'œuvre féminine suivant une vieille tradition est largement représentée dans la filière textile en proie à de nombreuses difficultés : les TSR emploient près de 1 000 salariées réparties sur trois sites, Satillieu-Annonay, Ardoix, Vals. L'Ardèche compte aussi un grand nombre de PME, entreprises très dispersées, notamment dans l'agro-alimentaire et les eaux-minérales (près de 2 000 salariés au total) (14).

Les actifs du secteur des services sont les plus nombreux, soit à peu près 48% de la population active. Ils comprennent de très nombreux salariés de la fonction publique (PTT, enseignement, services fiscaux, petits fonctionnaires...). Ces services publics irriguent le territoire départemental. Il suffit qu'une école ou un service

postal ferme pour accélérer la déshérence d'une localité. Du côté des PTT, l'automatisation n'existe pas et plusieurs centraux téléphoniques dans les petites villes de l'Ardèche



(Aubenas, Annonay...) concentrent les emplois les plus épuisants et les moins rémunérés des PTT (les "demoiselles du téléphone"). Certains salariés du secteur public font quasiment partie de la classe ouvrière : cheminots, cantonniers des Ponts et Chaussées (aujourd'hui la DDE)... L'existence d'un grand nombre de petits commerces dans les localités de l'Ardèche (la grande distribution est pratiquement absente du département) est liée à la capacité de consommation de ces salariés "ruraux".

12. Témoignage de Guy Boyer, *Le Dauphiné libéré*, 13 mai 2008.

13. Pierre Bozon, *op. cit.*

14. Données de l'enquête préfectorale de 1973.

Salaires et conditions de travail

René Frappat (15), secrétaire de l'UD-CGT en 1968 apporte dans une lettre du 12 juin 1968 des exemples précis et comparatifs sur la situation salariale avant et après mai-juin 1968 : "... Dans certaines entreprises comme Trigano à Lamastre, des jeunes filles gagnaient 1,78 F de l'heure, elles ont obtenu 3,10 F à partir du 1^{er} juin. Dans les moulins à Saint-Sauveur-de-Montagut, des jeunes filles gagnaient 330 ou 360 F par mois alors qu'elles vont percevoir 520 F à partir du 1^{er} juin".

C'est peu dire le retard salarial à la veille de mai avec des conditions de travail qui sont celles d'un taylorisme très encadré dans de nombreux lieux de travail.

Daniel Souvignet (16), 21 ans en 1968, travaillait à la SAVIEM d'Annonay et se souvient : "C'était le temps des cadences infernales, 45 heures par semaine, des paies minuscules. On avait l'impression que le mois finissait le 15. C'était des brimades répétées d'une hiérarchie qui se permettait beaucoup de choses. C'était : « Travaille et tais-toi » !".

L'Ardèche souffre également dans plusieurs domaines de faiblesses structurelles (éducation et formation, transports) qui rejaillissent sur les conditions de vie et qui vont compter pour une part importante dans l'explosion sociale qui va suivre.

Du côté de l'école

Alors que les effectifs du secondaire sont sous la pression des classes d'âge nées à partir de 1945 (les "baby-boomers" sont encore aujourd'hui les plus nombreux dans la société française...) et des nouveaux besoins en formation, au moment où la démographie se redresse dans le département, celui-ci compte peu d'établissements scolaires publics dans le second cycle long (à côté des deux écoles normales qui forment les instituteurs, existent quatre lycées publics ; celui d'Annonay, ville la plus importante de l'Ardèche vient à peine de voir le jour au début des années soixante et ne dispose même pas encore de section "Math-élèm") (17). Les classes sont surchargées (quarante à quarante-cinq élèves parfois dans les classes), la mixité inexistante, les règlements désuets et insupportables pour la génération des "yés-yés" et des cheveux longs. Une tradition de concurrence aiguë avec l'enseignement diocésain privé est fortement encouragée par les autorités et la législation (lois Marie-Barangé puis lois Debré). 40% des élèves ardéchois sont scolarisés dans des établissements privés. Le réseau des collèges publics s'étoffe mais avec un encadrement essentiellement assuré par d'anciens instituteurs. Du côté de l'enseignement technique court, les CET hérités des anciens centres d'apprentissage de la période de la Libération, peu nombreux, assurent des formations de plus en plus obsolètes. La mise en route de la réforme Fouchet dont la sélection est l'un des thèmes

dominants ("Tout le monde ne peut être à la pointe" avait argumenté le premier ministre Georges Pompidou) soulève des oppositions résolues.

Pour les études supérieures, malgré l'inflation affichée des effectifs nationaux, c'est une minorité étudiante originaire de l'Ardèche qui parvient à ce niveau de formation. La ségrégation est non seulement sociale (18) mais aussi spatiale pour un département sans université. La dispersion des étudiants est la règle entre les universités de Lyon, Grenoble, Montpellier ou Aix... Il faut de nombreuses heures de transport pour joindre les villes universitaires.

L'infrastructure ferroviaire dévitalisée

Les moyens de transport sont en pleine mutation dans les années soixante. Le rail est en train de céder devant la concurrence routière et autoroutière. Les flux se rassemblent sur des axes qui privilégient la rive gauche du Rhône et marginalisent l'Ardèche. En septembre 1966, le dépôt SNCF du Teil et les ateliers d'entretien ferment. Les activités de triage sont progressivement transférées à Portes-lès-Valence. On s'achemine vers la fin des lignes voyageurs : en novembre 1967 est annoncée la fermeture des CFD Vivarais-Lozère (170 emplois). La ligne voyageurs Le Teil-Alès ne va pas tarder à suivre (fermeture en 1969) (19). La colère des salariés mais aussi des usagers et des élus (parfois politiquement proches du pouvoir gaulliste) est importante.

Il y a ainsi une accumulation de "mal-vivre" qui dépose ses strates successives auxquelles s'ajoutent des mesures gouvernementales plus générales vécues comme des provocations. L'une d'entre elles concerne la Sécurité sociale, un acquis de la Libération dont la gestion et le financement sont profondément remaniés au détriment des salariés par les ordonnances de Michel Debré en 1967.

Quelques remarques sur la situation politique en Ardèche

Malgré une approbation massive de la nouvelle Constitution en septembre 1958, l'Ardèche n'a jamais été une terre franchement gaulliste durant les dix premières années de la Ve République (20). La droite classique (Louis Roche-Defrance, député en 1958, 1962, 1967) ou centriste (Jean Moulin, député en 1962 puis 1967) reste dominante jusqu'en juin 68. Le gaullisme ne put obtenir pour les trois circonscriptions qu'un siège de député en 1958 (Albert Liogier) et en 1967 (Pierre Cornet). La loi électorale (qui balayait toute représentation proportionnelle aux assemblées) ne pouvait guère favoriser la gauche dont les deux députés avaient refusé les pleins pouvoirs à De Gaulle en juin 1958 (21). Toutefois, en 1962, la circonscription de Privas envoya siéger un député communiste (Henri Chaze) dans le cadre d'une

15. René Frappat : ce syndicaliste ardéchois, d'origine annonéenne, appartient à la génération de la Résistance. Biographie dans le *Nouveau Maitron* (Pierre Bonnaud).

16. Témoignage de Daniel Souvignet publié dans *Le Réveil* du 2 mai 2008 et dans *L'Humanité* du 29 mai 2008.

17. Pour les problèmes de l'école en Ardèche, collections aux A.D.A. de *L'Emancipation*, des *Pages de la FEN*, d'*Envol*. Voir aussi les ouvrages généraux (note 10).

18. Comme le montre l'ouvrage de deux jeunes sociologues en 1964 : Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron, *Les héritiers*, éd. de minuit.

19. Cf. l'ouvrage du Cercle culturel du sud des écoles laïques du Teil, *Mémoire en images*, Le Teil, éd. Alan Sutton, 2005.

20. Voir *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°94 (mai 2007), "Peut voter... A voté", en particulier les articles de Michel Appourchaux et Didier Picheral.

21. Jean Palméro (socialiste) et Roger Roucaute (communiste), cf. biographies dans le *Maitron*.

triangulaire. La force oppositionnelle du communisme est loin d'être négligeable. Aux présidentielles de 1965, le candidat unique de la gauche, François Mitterrand, réalisa un score plutôt honorable dans le département (44, 58% des voix au second tour). Le rapport des forces politiques demeure donc serré en Ardèche mais n'être pas gaulliste n'implique pas nécessairement une approbation des positions de gauche.

Autre remarque : les tranches d'âge qui vont jouer un rôle dynamique dans le mouvement social de 1968 ne sont que faiblement concernées par les élections : la majorité civique demeure fixée à 21 ans ! L'opposition à la guerre américaine au Viet-Nam a été souvent évoquée pour expliquer la politisation d'une partie des classes d'âge les plus jeunes. Sans doute faut-il rappeler que cette sensibilité se greffe très directement sur un conflit colonial qui révolta de nombreuses consciences et encombra d'abord la SFIO (au gouvernement en 1956) puis le pouvoir gaulliste durant quatre années : la guerre d'Algérie. Cette situation jointe aux schismes du mouvement communiste international, à l'évolution progressiste de l'Eglise catholique (Jean XXIII, Vatican II) explique en partie le développement des premières marges politiques que l'on va qualifier de "gauchistes" en 1968. En Ardèche, elles rassemblent notamment des militants qui expriment leur radicalité dans le PSU. D'autre part, l'un des principaux animateurs du courant "lambertiste" (trotskiste), l'universitaire Pierre Broué (22), est originaire de Privas, et revendique ses racines syndicalistes-révolutionnaires vivaroises.

RESISTANCE SOCIALE ET SYNDICALISME EN ARDECHE A LA VEILLE DE MAI 68

Les luttes montent en puissance

La résistance sociale en Ardèche monte en puissance et s'organise d'abord autour des organisations syndicales. A côté des nombreux mouvements nationaux qui mettent en cause la politique de l'Etat gaulliste et suscitent souvent grèves et manifestations au chef-lieu du département, les conflits locaux dans les entreprises se multiplient à partir de 1965 : février 1965, conflit dans l'entreprise TSR de Munas - Ardoix ; novembre-décembre 1965, grèves et débrayages à répétition à la CTA de La Voulte ; décembre 1966, manifestation des instituteurs devant l'Inspection académique à Privas ; novembre 1967, constitution d'un Comité de défense intercommunal et intersyndical pour défendre les CFD (chemins de fer départementaux) ; novembre-décembre 1967, grève reconduite huit jours durant aux tanneries Herth du Cheylard ; en février 1968 encore à Privas, manifestation des organisations laïques

pour défendre l'école publique... Au cœur de ces conflits, les salaires, les conditions de vie, la défense de l'école publique, la révolte contre la hiérarchie, les patrons et le pouvoir central (23)...

Un "laboratoire" (24) original ?...

En 1968, le paysage syndical ardéchois est fragmenté comme dans le reste du pays depuis la scission intervenue vingt ans auparavant avec l'entrée dans la Guerre froide. Mais la CGT est la seule organisation qui dispose (depuis la Libération) d'une Union à l'échelle départementale basée au Teil dans la "Maison du peuple". CFDT et FO, faiblement représentées, dépendent d'Unions interdépartementales qui siègent à Valence (25). René Frappat, secrétaire général de l'UD, décompte 18 794 adhérents à la CGT à la veille des "événements" de mai (26). Les plus grosses entreprises du département ont leur syndicat CGT, à commencer par la SAVIEM d'Annonay, mais de nombreuses autres en sont dépourvues, en particulier les PME.

Les liens entre la CGT et le syndicalisme enseignant sont particuliers en Ardèche. Il faut revenir ici sur une vieille histoire (27).

Dans ce département, le syndicalisme enseignant plonge ses racines dans le syndicalisme révolutionnaire de "L'Ecole émancipée" dès le début du XXe siècle. L'un de ces syndicalistes-révolutionnaires, le professeur Elie Reynier (28), est aussi l'un des fondateurs de la CGT puis de la CGTU dans les années de l'entre-deux-guerres.

En 1948, lors de la scission CGT/Force ouvrière, la fédération CGT de l'enseignement fait le choix de l'autonomie en créant la FEN. "L'Ecole émancipée" y souscrit. En 1954, le courant "Ecole émancipée" doit céder la direction départementale du SNI aux militants "cégétistes", partisans du retour au sein de la CGT. Ces derniers vont bientôt intituler leur tendance syndicale "Unité et action" (29).

En 1968, "Unité et action" est largement majoritaire en Ardèche au sein du SNI-PEGC, du SNES, du SNEP, tous affiliés à la section FEN ardéchoise. Ce syndicalisme enseignant, mis en pratique dès l'Ecole normale, est très structuré et combatif. Le taux de syndicalisation est élevé (30).

D'autre part, la CGT en 1948 a conservé un syndicat enseignant dans l'enseignement technique court, le SNETP-CGT, toujours très influent dans son secteur en 1968. Jean Cholvy est en Ardèche l'un de ses principaux

22. Voir la contribution de Pierre Broué dans le n°61 (tome 2) des *Cahiers de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, "Elie Reynier" et G. Vergnon, "Pierre Broué (1929-2005)", n°89 (février 2006). Voir également biographie de Pierre Broué dans le *Nouveau Maitron*.

23. Cf. Chronologie des mouvements sociaux en Ardèche dans *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°89 (février 2006).

24. Expression empruntée à Marcel Berge, cf. Marcel Berge, *Quarante années de militantisme syndical*, IRHSES, 1992.

25. Cf. Pierre Bonnaud, "Le Teil et la part des militants", *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°89 (février 2006).

26. Lettre de René Frappat publiée dans *L'Emancipation* (octobre 68).

27. Cf. Eric Darrieux, *Une génération d'instituteurs ardéchois de l'école publique dans la crise des années trente*, Edit. Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, 2002.

28. Cf. *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°61, "Elie Reynier" (2 tomes, février 1999). Biographie d'Elie Reynier dans le *Maitron* (Yves Lequin).

29. Cf. biographie d'Yvonne Issartel (Pierre Bonnaud), *Nouveau Maitron*, publiée également dans *Cahier de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent* n°89 (février 2006).

30. En 1968, en Ardèche, Jean Coulomb, professeur au collège de Privas est secrétaire général du SNI-PEGC, Louis Gaillard, professeur au lycée de Tournon, est secrétaire du S2 du SNES, Marcel Berge, professeur d'éducation physique à Aubenas, président de la FEN. Biographies dans le *Nouveau Maitron*.

responsables, il est membre de la CE départementale de la CGT (31).

Le climat unitaire entre la CGT et les organisations enseignantes est donc très fort en Ardèche. A la différence de la situation nationale où les directions du SNI et de la FEN affichent des orientations générales beaucoup plus modérées et écartent toute idée d'action commune avec la CGT.

Une situation décalée...

Depuis janvier 1966, la CGT de Georges Seguy et la CFDT d'Eugène Descamps ont conclu un accord "d'unité et d'action" qui s'est répercuté sur les luttes, notamment dans la riposte aux ordonnances sur la Sécurité sociale adoptées dans l'été 67. Le 17 mai 1967, la journée de grève générale initiée par un large front auquel s'étaient ralliées FO et la FEN pour défendre préventivement la Sécurité sociale avait remporté un large succès auquel le gouvernement s'était délibérément montré sourd.

Dans le département, le passé confessionnel de la CFTEC devenue CFDT en 1964 pèse lourd : l'enseignement public est en lutte permanente contre les débordements du privé. Un des aspects (en Ardèche) des luttes en 1968 est constitué par la lente intégration de la CFDT dans l'action commune. Par exemple, le SNI, à son assemblée générale du 13 juin 1968 à Privas, invite notamment la CGT, FO, la FOI et d'autres organisations laïques. La CFDT n'y figure pas (32).

LE MOUVEMENT SOCIAL DE MAI-JUIN EN ARDECHE

Une constatation s'impose : le climat social s'annonce orageux dès le début du mois de mai. Les manifestations du 1er mai sont suivies d'une manière plus dense (par exemple à Annonay il y a deux fois plus de participants qu'en 1967 témoigne D. Souvignet (33)). Le 6 mai, à l'appel de la fédération postale de la CGT, les postiers sont en grève (34).

La vague

C'est la grève générale du 13 mai 1968 qui constitue le point de départ du mouvement dans le département (35).

L'Ardèche demeure à l'écart de la phase "étudiante" de la crise, mais les Ardéchois ne sont pas indifférents à l'agitation estudiantine qui prend un tour dramatique à Paris, en particulier dans la nuit du 10 au 11 mai, et qui suscite l'initiative de la CGT et l'appel intersyndical à la grève générale du 13 mai. La fièvre monte dans les universités de province où se retrouvent principalement les étudiants originaires du département. Réagissant à la répression, bon nombre de familles sont solidaires de leurs enfants. Plusieurs ressorts jouent : la conclusion dramatique de la

guerre d'Algérie et la répression Papon sont encore dans bien des têtes.

Dans ses formes, la journée du 13 présente plusieurs caractéristiques :

- L'appel national est relayé très rapidement et la mobilisation s'effectue dans l'urgence hors des procédures habituelles des appareils syndicaux (on se téléphone beaucoup).

- Dans les motivations de la grève apparaît un élément central : la protestation contre la répression policière à l'encontre des étudiants, mais cette protestation fondée sur l'émotion s'adosse au mécontentement social profond. D'autre part, le 13 mai, chacun le sait, est une date anniversaire pour le pouvoir. Les expressions politiques de rejet du pouvoir gaulliste surgissent dans les mots d'ordre ("*Dix ans, ça suffit* ").

- Les points de rassemblement sont multiples, y compris dans bon nombre de villages. Il n'y a pas de manifestation centralisée (cette dispersion géographique va se trouver ensuite renforcée par la pénurie de carburant qui limite les déplacements).

- La grève est massivement suivie et réussie, en particulier dans les plus gros établissements industriels et dans le secteur public, le plus syndicalisé, ce qui crée un climat de confiance dans les luttes.

Le mouvement se généralise

Les cheminots du Teil et les ouvriers carrossiers de la SAVIEM à Annonay sont parmi les premiers à se lancer dans l'occupation de leurs établissements à partir du 17 mai (36). D. Souvignet, rapporte comment la révolte se répand dans la plus grosse entreprise ardéchoise (37) :

"Dès le lendemain (du 13 mai), l'ambiance au travail était différente. Cette manifestation nous avait apporté de la fierté, de la confiance... Le 16 mai, grève avec occupation chez Renault. Le 17, dans les ateliers, tout le monde ne parlait que de ça. Partout où c'était possible, les ouvriers écoutaient la radio dans les cars, l'après-midi. La petite hiérarchie (contremaîtres, chefs d'équipe et certains régleurs) était nerveuse. Après le départ des personnels de journée, l'activité était plus que ralentie. A l'atelier peinture, le travail ne reprit pas après le casse-croûte. Nous avons peint en rouge des rouleaux de papier pour confectionner des drapeaux, pris des bidons comme tambours et nous sommes partis défilé dans les autres ateliers, tôlerie, châssis... Des responsables du syndicat venus nous voir nous demandèrent d'être présents le lundi matin pour décider d'une action appropriée à la situation. La grève avec occupation fut décidée".

La date du 20 mai correspond à la montée en puissance du mouvement en Ardèche. Un indicateur le confirme : la

31. Renseignement IHS CGT de l'Ardèche.

32. Voir *L'Emancipation* (octobre 1968).

33. Témoignage de D. Souvignet, *op. cit.*

34. Cf. *Chronologie de événements de mai 68*, publication de l'IHS CGT Rhône-Alpes (2008) et témoignage de J. Privat, responsable départemental de la fédération postale CGT en 1968 (*La Tribune*, 22 mai 2008).

35. Les témoignages concordent sur ce point.

36. Collection du *Dauphiné libéré* 1968 (A.D.A. et Centre régional de documentation de la Part-Dieu, Lyon).

37. Témoignage de D. Souvignet, *op. cit.*



Salariés de la SAVIEM dans les rues d'Annonay le 13 mai 1968

presse régionale cesse ses parutions à partir de cette date... pour cause de grève ! Celle-ci fait tache d'huile. A Privas, chef-lieu départemental plutôt conservateur, l'entreprise de marrons Clément Faugier, et les principaux services de l'administration départementale, la Sécurité sociale, sont occupés par leurs employés. L'école, les services postaux, les principales agences des banques ne fonctionnent plus dans le département (38).

Le bulletin du syndicat des enseignants, *L'Emancipation* (39) se fait l'écho des manifestations locales en indiquant le nombre de participants. Par exemple, le 21 mai à Tournon, 600 salariés se rassemblent, organisent les "piquets de grève", décident de tenir des réunions intersyndicales quotidiennes et le 22 mai on décompte 2 100 grévistes à Tain-Tournon. Le 24 mai à Annonay, "2 000 à 3 000 personnes" participent à un "meeting" (le vocabulaire de 1936 ressurgit) à l'appel de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN. Des agriculteurs sont présents. La réunion régionale des enseignants au GOLA regroupe environ 80 d'entre eux. "1 000 personnes se sont rassemblées au meeting du 24" à Privas, etc. La déléguée du Teil signale une manifestation prévue pour le 25 à Cruas "à l'appel des syndicats et des commerçants", et plus tard indique que "tous les jours au Teil 400 à 500 grévistes se rassemblent".

Les petits villages sont gagnés par la paralysie et par la fièvre sociale. A Vallon-Pont-d'Arc (moins de 2 000 habitants en 1968), Huguette Amblard, employée du bureau de

poste (qui emploie une receveuse, trois agents titulaires, deux auxiliaires, sept facteurs-préposés) se souvient de cette période (40) :

"C'était le temps des cerises. Avec Louis, mon mari, facteur sur la tournée de Lagorce, nous étions syndiqués à la CGT ainsi que la majorité du personnel. Requis au bureau que nous occupions, nous avons comme consigne de refuser toutes les opérations sauf les urgences. Les enseignants, les employés de la perception, les gens des Ponts et Chaussées s'étaient arrêtés de travailler. Les ouvriers de la distillerie, tous syndiqués à la CGT, qui avaient obtenu une bonne convention collective au début des années soixante, les avaient rejoints par solidarité. Plusieurs rassemblements des personnels grévistes ont eu lieu dans le village. Il y avait un comité intersyndical. Louis avait assuré la coordination des grévistes de la poste en se rendant à des réunions de la fédération postale dans la vallée du Rhône. Comme les salaires n'étaient pas versés, la boulangère du village, madame Roudil, avait proposé de faire crédit à ceux qui avaient des difficultés de paiement".

L'instituteur de Vallon délégué au conseil syndical du SNI du 30 mai à Privas (41) confirme et signale que "les commerçants ont fermé une demi-journée par solidarité avec les grévistes". Un porte à porte a permis de recueillir 3 000 francs et la municipalité a délivré pour 500 francs de bons d'achat en faveur des salariés en grève.

38. Cf compte-rendu de Robert Moulin pour l'UL CGT de Privas au comité général du 10 octobre 1968 (archives IHS CGT de l'Ardèche).

39. *L'Emancipation*, op. cit.

40. Témoignage recueilli par l'auteur.

Certes, la situation dans les autres bourgs ardéchois ne se présente pas toujours sous cet angle. Le 3 juin, les instituteurs de Saint-Agrève et Saint-Cirgues signalent leur isolement (42). Ils sont les seuls grévistes dans leurs villages ! Mais à cette date, le mouvement est entré en déroute.

A l'échelle du département, du côté des enseignants, sans attendre les mots d'ordre de la direction nationale du SNI et de la FEN, le 20 mai, le Conseil syndical de la section de l'Ardèche du SNI, convoqué par téléphone la

cours durant trois semaines, et à nous la rue, les cafés, la radio, la Bourse du Travail offerts à mes yeux dessillés. La vie pouvait donc être mouvement, imprévu, paroles d'inconnus à inconnus, journaux échangés spontanément. Tout devenait promesse, tout se liait dans une continue euphorie...".

Et plus loin elle ajoute :

"Ma révolte individuelle devenait voix de gauche. Dans l'éventail des sensibilités, je me ralliais à la plus radicale, sans savoir ce qu'il en était précisément de ces « gauchistes » décriés par ma famille. Il suffisait qu'ils exigent le plus avec intransigeance".



veille, rassemble une centaine de participants. La décision d'une "grève non limitée pour les instituteurs de l'Ardèche" est prise après une large discussion. Une plate-forme revendicative et la défense de l'école laïque sont mises en avant. La réforme Fouchet est dénoncée. Les conseils syndicaux s'efforcent de faire le point très régulièrement le 25 mai, le 30 mai, le 3 juin... La grève dans l'enseignement suit un cours relativement unanime.

La participation fougueuse des jeunes lycéens est évoquée à Tournon, Aubenas, Annonay, Privas. Lycéenne à Tournon, Evelyne Lafumas écrit à ce propos quarante années plus tard (43) : "J'avais vingt ans le 14 mai 1968, aînée d'une famille de trois enfants dans une famille rurale et pauvre où ne se fêtaient pas les anniversaires. Pour tout passé, des étés tristes à garder les vaches, et comme présent, une année en internat au sévère lycée gris de Tournon. D'un professeur de philosophie marxisant j'apprenais le B.A.-BA de la culture, à savoir qu'une histoire individuelle se situait dans le temps et l'espace et voilà que l'histoire heurtait brusquement une longue suite de jours semblables et mornes jusque-là. Finis les

Les établissements privés, nombreux en Ardèche, sont sous pression. M.-J. V. (44), élève en terminale au Lycée du Sacré-Cœur à Privas se souvient : dans son établissement, tout était strict. Le port de la blouse, la discipline, un enseignement très traditionnel fondé sur l'écrit. Malgré le bac qui approchait, les élèves commençaient à se poser des questions, brûlaient d'envie de rejoindre leurs camarades du public qui manifestaient dans les rues. L'administration prit les devants : l'établissement fut fermé et tout le monde renvoyé dans ses foyers.

La session 1968 du baccalauréat fut organisée intégralement sur la base d'épreuves orales. Elle a laissé dans les mémoires de nombreux lauréats d'impérissables souvenirs de stress et d'angoisse ou de jubilation.

Les transports sont paralysés. Les employeurs subissent l'effet "dominos" du mouvement. De ce fait, certains salariés regardent la grève en spectateurs, sans vraiment y adhérer. Un ancien chauffeur des autocars Charrière raconte ainsi "sa grève" (45) :

"J'avais donc 28 ans en mai 1968. Les événements (...) ont été ma première grève forcée puisque nous avons fermé les portes des garages à Valence. Pas un autocar n'a roulé. Je me souviens que nous jouions aux boules dans la cour du garage car nous ne pensions pas que ces événements dureraient aussi longtemps. Au bout de quelques jours, je suis allé chez mes parents à Largentière... Nous écoutions les nouvelles sans arrêt sur le transistor que j'avais ramené de la guerre d'Algérie fin 62... Les événements terminés, je suis revenu à Valence pour reprendre mon travail. Nous n'avions pas perdu d'argent. Notre patron nous a dédommagés" (46).

Comment des entreprises où les syndicats n'ont jamais pu pénétrer entrent-elles dans le mouvement ? Bien souvent les salariés syndiqués d'autres entreprises servent de point d'appui et les Unions locales (Le Teil, Annonay, Aubenas, Tournon) de centres d'impulsion.

42. Cf. *L'Emancipation*, op. cit.

43. Témoignage d'Evelyne Lafumas publié dans *L'Humanité* du 7 avril 2008.

44. Entretien de M.-J. V. avec l'auteur.

45. Témoignage de Gilbert Vallier publié dans *Le Dauphiné libéré* du 4 mai 2008.

46. En application des conclusions de Grenelle et de la convention de branche qui a suivi.

Ce qui est certain, c'est qu'il y a afflux vers les syndicats. Pour la CGT, le 12 juin, René Frappat estime à "près de 3 200" les adhésions nouvelles à son organisation (47).

De nombreuses sections syndicales nouvelles sont créées, certaines s'implantent durablement en s'appuyant sur la nouvelle réglementation issue de Grenelle, d'autres ne survivront pas au-delà de quelques semaines (48).

La concertation intersyndicale à la base comme dans les directions départementales est aussi l'un des traits du mouvement : l'UD CGT et les représentants des UI des autres organisations se rencontrent les 24, 26, 27 mai. Mais toutes les organisations syndicales ne sont pas nécessairement sur la même longueur d'onde et le mouvement est loin d'être uniforme d'une localité ou d'une entreprise à une autre. Les salariés de Herth au Cheylard qui se sont durement battus contre des licenciements l'année précédente dans leur tannerie en difficulté, participent au mouvement en faisant deux heures de grève par jour. Les soixante-sept ouvriers de l'entreprise de bijouterie de Saint-Martin-de-Valamas sont entrés en "grève illimitée" mais n'occupent pas les locaux de l'entreprise (49).

La crise sociale se double aussi d'une crise profonde du pouvoir gaulliste, une crise politique.

L'impasse politique, Grenelle et la "reprise" ardéchoise

Résumons la situation générale : le général De Gaulle intervient une première fois le 24 mai en proposant un référendum, sans succès. Son premier ministre, Pompidou, fait patte de velours devant la révolte généralisée. Il cherche une issue négociée. Le 27 mai, les négociations nationales syndicats - patronat - gouvernement aboutissent au "protocole" (50) de Grenelle, rejeté par les ouvriers de Renault.

Les initiatives politiques de la gauche non communiste avec le concours de l'UNEF et de plusieurs groupes d'ultra-gauche (et la bienveillance du centre-droit d'opposition atlantiste (51)) se développent : rassemblement de Charlety le 27 mai où se rendent Pierre Mendès-France et Michel Rocard, conférence de presse de François Mitterrand le 28 mai : celui-ci propose un gouvernement provisoire qu'il présiderait. Le PCF campe sur la revendication d'un "gouvernement populaire" où il trouverait sa place.

Le conseil syndical des instituteurs ardéchois du 30 mai (52) enregistre un net changement de climat. Les participants écoutent en direct le deuxième discours de De Gaulle, radiodiffusé. L'assemblée nationale est dissoute. On ignore le voyage du général

à Baden-Baden la veille, mais l'éventualité de l'intervention de l'armée est évoquée.

Dans cette période où le service militaire demeure une obligation, de nombreux ardéchois se retrouvent au 45^{ème} régiment d'infanterie de Valence. "Un beau matin de mai, déclare l'appelé Jean-Luc Richard (53), l'autorité militaire a eu la bonne idée de nous envoyer, avec ma section, au sommet du Pilat, à 1 400 mètres d'altitude pour monter la garde, jour et nuit, en protection des relais ORTF et du ministère de l'intérieur". Un autre appelé, J-C.B. (54), se trouvait dans le même régiment et se souvient d'avoir été longuement consigné à la caserne, sans presse ni radio. Tous les matins, au lever des couleurs, l'adjudant de service dressait un tableau particulièrement noir de la situation sociale et dénigrait les grévistes, ce qui n'était pas sans effet sur certains jeunes irrités par l'absence de permissions. Mais d'autres réagissaient différemment, et les interrogations allaient bon train.

J-C.B. évoque la copie d'un document subtilisée aux officiers, qui prévoyait l'occupation des points



Le propos du général de Gaulle (rapporté par Georges Pompidou) retourné contre lui

stratégiques de Valence (gare, voies ferrées, autoroute...) en cas de "coup de force" des grévistes. Certains appelés

47. Lettre de René Frappat, *L'Emancipation*, op. cit.

48. Cf. comité général CGT du 10 octobre 1968, op. cit.

49. *Ibidem*.

50. Aucun syndicat ne signera. On ne peut donc pas parler d'un "accord" comparable aux accords Matignon de 1936.

51. Cf. déclaration de Jean Lecanuet le 27 mai 1968.

52. *L'Emancipation*, op. cit.

53. Témoignage de Jean-Luc Richard dans *Le Dauphiné libéré* du 4 mai 2008.

54. Témoignage de J-C. B. recueilli par l'auteur.

envisageaient de désobéir aux ordres comme l'avait fait le contingent en Algérie au moment du putsch des généraux.

Le 31 mai, à Privas, la réunion intersyndicale s'élargit aux partis politiques de gauche, PC, FGDS, PSU. Mais FO s'abstient d'y participer (55). Les perspectives d'une alliance claire à l'échelle nationale n'existent pas.

Le mouvement entre dans sa décrue.

Le conseil syndical du SNI du 3 juin rapporté dans *L'Emancipation* relève que les salariés du CEA de Bourg-Saint-Andéol, ceux de Chomarat au Cheylard, les employés des Chemins de fer départementaux, les salariés de Faugier à Privas, des petites et moyennes entreprises de Tournon (chocolaterie et tissage) ont repris ou vont reprendre le travail. Mais, à l'image de Renault-Billancourt qui a donné le signal de la résistance, les ouvriers de la SAVIEM à Annonay, ceux de la Pennaroya et de la Sotexa à Largentière, des basaltes à Saint-Jean-le-Centenier continuent l'occupation des lieux de travail.

Le 13 juin, les enseignants de l'Ardèche sont conviés à une "Assemblée générale" à Privas pour faire le point (56) : 350 d'entre eux font le déplacement. Des acquis ont été obtenus après les conclusions des négociations avec le ministère de l'Éducation nationale. On s'achemine vers une reprise du travail tête haute.

Cette réunion suscite la lettre de René Frappat pour l'UD CGT. Sans jamais en prononcer le nom, Frappat valorise ce qui a été acquis à Grenelle pour les salariés ardéchois : augmentations salariales en premier lieu, élargissement des libertés syndicales en second. Il fait le tour des acquis pour les corporations ouvrières et salariées les plus représentées dans le département. Le Smag (salaire minimum agricole) désormais assimilé au Smig est augmenté de plus de 50%. Les salaires féminins dans le textile sont fortement revalorisés. Frappat réaffirme sa solidarité avec les enseignants et les luttes pour l'école publique. Il laisse ouverte la question de la lutte pour de nouveaux acquis.

De fait, les "conclusions" de Grenelle vont être largement améliorées dans certaines entreprises où les salariés se sont montrés particulièrement combatifs. Le personnel de la SAVIEM à Annonay reprend le travail le 17 juin. Un accord d'entreprise est définitivement signé le 19 juillet. La mensualisation du personnel horaire, des congés supplémentaires et une série de primes revues à la hausse viennent notamment s'ajouter aux engagements gouvernementaux de Grenelle (57).

L'augmentation générale des salaires due au mouvement gréviste (mais assez vite grignotée par l'inflation) est une donnée générale qui marque l'été 68 et stimule la consommation. Mais tous les salariés n'en ont pas conscience. Certains patrons sont parvenus à tenir leurs employés à l'écart de la "contagion" gréviste. Par exemple à Aubenas, rapporte Jean Cholvy (58) : "*L'entreprise de pharmacie Chauvin-Blache n'a fait aucun jour de grève. Dans cette entreprise dont le patron est un patron de combat, la participation fonctionne depuis six ans : même si ça ne rapporte que quelques centaines d'anciens francs par mois, cela démobilise énormément*". D'autres petits entrepreneurs qui se sont violemment opposés au mouvement règlent leurs comptes : c'est le cas de la fabrique de chaussures Soric à Tournon où neuf grévistes adhérents du syndicat CGT sont licenciés... en juillet (59).

André Audouard (60), en 1968, dirigeait l'entreprise Céréral, basée à Annonay. Il apporte un témoignage qui montre l'ambiguïté et l'instrumentalisation de certaines situations :

"À l'époque, Annonay comptait une bonne trentaine de patrons. Des patrons qui détenaient à la fois le pouvoir et le capital dans leur entreprise... Nous avions rendez-vous chaque après-midi à quatorze heures. Nous étions très attentifs à ce que pouvait nous dire Charles Schreiber, alors patron de la SAVIEM. En effet tout dépendait de l'attitude du personnel de l'usine... Un jour, en fin de matinée, le préfet de l'Ardèche m'a donné un coup de fil, car il était inquiet de la situation. Il m'a conseillé de suspendre l'activité de l'usine, car il ne restait plus beaucoup de gendarmes dans le département. La plupart étaient mobilisés à Paris et il craignait pour la sécurité, en cas de coup dur".

L'issue électorale du mouvement social est-elle surprenante dans ces conditions ? Les élections provoquées par De Gaulle à la fin juin (23 et 30 juin) débouchent sur une chambre "introuvable". En Ardèche, on observe un basculement vers le gaullisme le plus "godillot" (suivant l'expression du *Canard Enchaîné*) : Louis Roche-Defrance est évincé par Henri Torre. Albert Liogier fait son retour et bat le centriste Jean Moulin. Pierre Cornet est réélu. Signe des temps : pour la première fois en Ardèche, le petit PSU a présenté des candidats (61).

POUR CONCLURE

Les mécanismes de la "peur sociale" étaient à l'œuvre. Les reportages sur les barricades parisiennes et les désordres et les violences dans la rue diffusés par les transistors et les télévisions ont marqué les mémoires (62). Mais en

55. Cf. *L'Emancipation*, op. cit.

56. Cf. *L'Emancipation*, op. cit.

57. Rapport du délégué CGT de la SAVIEM d'Annonay, Michel Ducolombier, au comité général du 10 octobre 1968 (archives IHS CGT Ardèche).

58. Rapport de Jean Cholvy pour l'UL CGT d'Aubenas au comité général du 10 octobre 1968 (archives IHS CGT Ardèche).

59. Rapport de Paul Giannetti, secrétaire de l'UL CGT de Tain-Tournon au comité général du 10 octobre 1968 (archives IHS CGT Ardèche).

60. Témoignage d'André Audouard dans *Le Réveil* du 2 mai 2008.

61. Cf. A.D.A. 95 W 190 et *Le Dauphiné libéré* de juin-juillet 1968.

62. Plusieurs événements dramatiques ont marqué le mouvement : 24 mai, mort du commissaire Lacroix, victime d'une crise cardiaque puis écrasé par un camion lancé par des manifestants sur un pont de Lyon ; 7 juin, un lycéen maoïste (Gilles Tautin) se noie dans un canal devant l'usine Renault de Flins en fuyant devant les forces de police ; 12 juin, à Montbéliard : à la suite d'une violente charge policière aux usines Peugeot, deux ouvriers décèdent (Jean Beylot, 24 ans ; Henri Blanchet, 49 ans). Le même jour, le gouvernement frappe d'interdit les groupes d'extrême-gauche, essentiellement étudiants (notamment le PCMLF, l'UJCML, la JCR, la FER).

Sigles :

CE : Commission exécutive
CET : Collège d'enseignement technique
CGT : Confédération générale du travail
CGT-FO : Confédération générale du travail - Force ouvrière
CGTU : Confédération générale du travail unitaire (se réunit à la CGT en 1935)
CFDT : Confédération française démocratique du travail
CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
DDE : Direction départementale de l'équipement
INSEE : Institut national des statistiques et des études économiques
JCR : Jeunesse communiste révolutionnaire, organisation étudiante trotskiste issue d'une scission de l'Union des étudiants communistes
FER : Fédération des étudiants révolutionnaires, organisation étudiante trotskiste "lambertiste"
FGDS : Fédération de la gauche démocrate et socialiste présidée par François Mitterrand et créée après 1965
FEN : Fédération de l'éducation nationale (organisation syndicale autonome)
FOL : Fédération des œuvres laïques
IHS-CGT : Institut d'histoire sociale CGT
ORTF : Office de la radio et de la télévision française
PCF : Parti communiste français
PCMLF : Parti communiste marxiste-léniniste français (maoïste)
PSU : Parti socialiste unifié, fondé notamment par d'anciens militants de la SFIO sur la base du refus de la guerre en Algérie
PTT : Poste, téléphone et télégraphe
SFIO : Section française de l'Internationale ouvrière (parti socialiste)
SNES : Syndicat national de l'enseignement du second degré, affilié à la FEN en 1968.
S2 : structure départementale du SNES
SNETP-CGT : Syndicat national de l'enseignement technique et professionnel, en 1968 unique syndicat enseignant affilié à la CGT
SNI-PEGC : Syndicat national des instituteurs et des professeurs d'enseignement général de collège, en 1968 affilié à la FEN.
UCOVA : Union des caves coopératives viticoles de l'Ardèche
UD : Union départementale
UI : Union interdépartementale
UL : Union locale
UNEF : Union nationale des étudiants de France (syndicat étudiant)
UJCM : Union de la jeunesse communiste marxiste-léniniste, organisation étudiante maoïste issue de plusieurs scissions de l'Union des étudiants communistes.

province, la réaction sociale s'est largement construite autour de la pénurie dont on rend responsable les grévistes. Guy Boyer, responsable de l'UCOVA basée à Ruoms, rapporte dans son témoignage au *Dauphiné Libéré* (63) :

“Grève des services durant un mois. Pas de téléphone : les courtiers se déplaçaient avec de modestes moyens, la demande était importante. Le téléphone était manuel, à manivelle, le standard d'Aubenas était en grève. On devait se rendre à Montélimar où fonctionnait l'automatique. Pas de poste : absence de courrier, donc confirmation de commande sur parole. Pas de virements postaux, pas d'argent (mandats). Transports : la SNCF ne fonctionnait pas. Absence de wagons-citernes. Les transports routiers bénéficiaient de bons de gas-oil pour livrer les grands centres tels que Paris. Pompes à essence : rationnement total, sauf les services d'urgence et médicaux. Je me souviens m'être déplacé chez un négociant en vins à Beaucaire, avec un collègue, à bord d'une 404 diesel, alimentée avec du gas-oil agricole (toléré). Rationnement alimentaire : les ménagères faisaient des provisions dans les épiceries

(sucre, pâtes, farine, sel, chocolat, huile etc.). On survivait dans l'espérance...”.

Dans un bref article sur mai 68, A. Monchablon (64) note ceci : *“La portée de la crise confirme que « l'arbre de mai » avait de profondes racines. Résolument anti-institutionnel, le mouvement ne produisit pas par lui-même de changement dans l'Université, et faute de débouché politique ne put en imposer dans l'entreprise. Mais le pouvoir évita la revanche et prit en charge une part du changement (...) : la section syndicale d'entreprise vit enfin le jour, une « nouvelle société » fut annoncée ; tout projet de sélection à l'entrée du supérieur étant abandonné, la loi Edgar Faure transforma la structure de l'Université...”.*

Mai annonçait aussi d'autres avancées : lois sur la contraception et l'IVG, droit de vote à 18 ans qui s'imposent plus tard. Dans l'après-mai, les utopies déçues se replient sur des solutions communautaires plus étroites. L'Ardèche va en connaître certaines retombées.

63. Témoignage de Guy Boyer, *op. cit.*

64. Alain Monchablon, “Mai 1968” in *Dictionnaire historique de la vie politique française au XXe siècle* (dir. J-F Sirinelli), PUF, 1995.

Le mouvement de mai a libéré la parole (65). Les initiatives et propositions qui ont jailli des assemblées générales et d'innombrables commissions se situent largement au-delà des changements structurels classiques proposés par la gauche institutionnelle quatre années plus tard lorsque socialistes, communistes, radicaux de gauche concluront un "Programme commun de gouvernement". Pour ce qui est de mai-juin 1968, les partis de gauche, malgré des progrès importants réalisés en

1965 (à l'élection présidentielle) et en 1967 (élections législatives) ne sont pas encore sortis de leur "guerre froide" interne, ce qui explique aussi leur échec. Avec le recul de quarante années, aujourd'hui, nous pouvons considérer que mai-juin 1968 se situe dans une continuité historique : celle qui, depuis la Révolution française, voit intervenir très directement les citoyens pour exprimer d'une manière collective leurs refus et leurs espoirs dans une vie meilleure.



L'arbre de mai

65. Voir à ce sujet le point de vue de Louis Viannet, ancien secrétaire général de la CGT, en 1968 secrétaire régional de la fédération postale à Lyon, aujourd'hui retiré en Ardèche. Témoignage dans *Le Dauphiné libéré* du 12 mai 2008.

Crédits des illustrations :

Photographie de Daniel Souvignet publiée par l'Humanité.
Affiches des élèves des Beaux-Arts en 1968.